



## Compte-rendu de la réunion du CSEE Bretagne du 30 août 2023 à Rennes



La délégation **FORCE OUVRIERE** était composée de :

- M **Louis Bonnialy**, élu titulaire
- M **Stéphane Knapp**, représentant syndical.

La **Direction** était représentée par

- M **Antoine Plaquevent** (Directeur Régional – DR),
- Mme **Julie Gibouin** (DRH)

*« (...) nous ne lisons pas tous les documents que l'on vous communique, mais nous assumons (...) » (le DR)*

*« Le recrutement en CDI se poursuit pendant l'été » ! (la DRH)*

*Demandes de CDD : « il ne faut pas demander la lune » (le DR)*

### 1- Informations du Président

- PIC 2024
- Rencontre avec le CRB
- Bons de commande Qualif-Emploi

### 2- Situation Economique

- Prévision d'Atterrissage budget 2023
- Arrêté des comptes à fin juin : Chiffre d'Affaires par financeur, Dépenses de fonctionnement et de personnel...
- Heures Travaillées Stagiaires et Flux des entrées/sorties à fin juillet

3- **Prévisions RH d'ici fin 2023** : CDI, CDD, intérim, sous-traitance de formation  
La Direction botte en touche et informera le personnel au CSE en septembre

### 4- Programmation centre par centre jusqu'à fin de l'année

La Direction botte en touche et informera le personnel au CSE en septembre

### 5- Information-consultation sur le Bilan Social 2022

**1 Informations du président**[Retour ODJ](#)**Info Nationales :**

- Des négociations entre le ministre du travail et l'ensemble des régions concernant le PIC<sup>1</sup> 2024, qui permet d'abonder le budget des régions. Elles seront sur 3 sujets : la lutte contre l'illettrisme + les métiers en tension sur le numérique + les formations à distance. La réunion de l'Association des Régions de France (ARF) à St Malo les 27-28 septembre, abordera le sujet. L'AFPA y aura un stand tenu par la DR. Il s'agit pour l'AFPA que l'Etat abonde au budget de l'AFPA.

**Info Régionales :**

- Rencontre avec la Vice-Présidente (VP) du CRB Forough Dadkhah fin septembre
- L'AFPA continue de recevoir les Bons de commande de Qualif-Emploi depuis la mi-août

**Commentaire Force Ouvrière :** *il est quand-même extrêmement surprenant que la direction Régionale ne se fende pas d'une déclaration au sujet des RH en août-septembre ! Les seuls sujets pertinents et dignes de figurer dans les « infos du président » semblent être celles sur le futur PIC 2024 ou la énième rencontre avec la VP du CRB, alors que c'est la panique dans les centres AFPA du fait de la fin des contrats précaires ! La Direction Régionale a-t-elle conscience de l'état émotionnel des salariés et en ce moment ? De ceux qui sont partis comme de ceux qui voient leurs effectifs stagiaires doubler du jour au lendemain ? De ceux qui n'en peuvent plus et qui sont en arrêt de travail, en surmenage dès la rentrée ?*

**2 POINT ECONOMIQUE**[Retour ODJ](#)

Le C.A. cumulé de janvier à juin 2023 est de 24,3 M€, pour une prévision de 21,9 M€, ce qui nous fait une avance de **2,4 M€** (on avait déjà fait 2,8 M € en plus en cumulé jusqu'à mai)

Chiffre d'affaires (C.A.) par financeur :

	C.A. janvier-juin 2023	C.A. prévu (budget) à juin	Différence en € et en %
EPIC	7,396 M €	6,476 M €	+ 0,921 M € (-14 %)
ACCES A L'EMPLOI	11,205 M €	9,529 M €	+ 1,676 M € (-18 %)
AFPA ENTREPRISES	5,708 M €	5,903 M €	- 0,195 M € (-3 %)
<b>TOTAL</b>	<b>24,309 M €</b>	<b>21,907 M €</b>	<b>+ 2,402 M € (+11%)</b>

Mais d'après le président, ces bons résultats ne vont pas durer (« ça va se tasser », dit le DR, et « je préfère avoir de l'avance »)

**Frais de fonctionnement :**

	Budget prévu à fin juin	Dépenses réalisées	Dépassement en € et en %
MO-PO Matière d'œuvre Petit Outillage	1,359 M €	1,713 M €	+ 0,354 M € (26 %)
Sous-traitance formation	0,148 M €	1,056 M €	+ 0,908 M € (614 %)
Energie et Fluides	2,908 M €	2,773 M €	- 0,135 M € (- 5 %)
Autres frais de fonctionnement	.....	.....	.....
<b>TOTAL</b>	<b>8,929 M €</b>	<b>10,098 M €</b>	<b>+ 1,170 M € (+13 %)</b>

<sup>1</sup> PIC : Plan d'Investissements Compétences

Par contre la DR déplore un dépassement énorme des « charges » cumulées de personnel de janvier à juin (-17,5 M € par rapport à un budget estimé de -13,8 M€, **(en augmentation de 3,7 M€)**)

Conclusion :

- Un chiffre d'affaires qui dépasse de + **2,4 M €** le budget prévu de janvier à juin ;
- Des charges cumulées qui explosent (- 1,17 M € et - 3,7 M €) = - **4,87 M €**
- **À quand les bénéfiques !**
- **Ce qui est certain, c'est que sans les salarié(e)s, le chiffre d'Affaires ne serait pas au rendez-vous !**

#### Point sur l'activité en région Bretagne :

En juillet la Direction Générale demande de calibrer les besoins en personnel précaire, en faisant un arrêt-sur-images des demandes de chaque région afin de rechercher « un équilibre financier ».

Les travaux préparatoires avec les centres ont eu lieu les 3 et 4 juillet et la liste des priorité régionales est envoyée à la DG : une demande de **15,45 ETP** est faite pour la BZH afin de sécuriser la rentrée, **demande refusée par la DG au CODIR national du 25 juillet**. La DG parle aussi d'un projet d'une nouvelle procédure de gestion et de demandes d'ETP et de RHT<sup>2</sup> à compter de la rentrée 2023 (pas de précisions sur ce sujet avant le CSE de septembre).

Finalement, le 26 juillet, la DR revoit sa copie à la baisse et **demande 9 ETP** pour les MNSP<sup>3</sup> jusqu'à fin 2023 et **4,9 ETP** pour les Formations qualifiantes afin d'assurer la continuité entre août et septembre : **dérogation acceptée par la DG**, mais il est demandé aux DC / aux DR d'estimer au mieux les besoins en personnel précaire pour la continuité des dispositifs de formation d'ici la fin de l'année.

La DRH tente de nous rassurer sur les recrutements en CDI qui se poursuivent pendant l'été, ainsi que les Itinérants programmés. Ce sont les ressources externes qui sont restreintes : les CDD, l'intérim et la sous-traitance.

À une question d'un élu sur l'atteinte ou non de l'objectif de 3,6 M€ pour Prépa-Compétences et de 3,4 M€ pour la Promo 16/18 (budget 2023 notifié en début d'année) au regard du manque d'ETP (9 au final), le président répond vaillamment que « **les MNSP seront inévitablement dégradées** » !

Idem que pour la Formation Qualifiante avec 4,9 ETP gracieusement octroyées par la DG en Bretagne pour août-septembre, la réponse du DR est exemplaire : « **je verrai à peu près ce que ça peut donner** » !!!

Et le DR de conclure : **il faut savoir être raisonnable dans ce qu'on demande en personnel supplémentaire : « Il ne faut pas demander la lune » !**

**Commentaire Force Ouvrière** : Or nous savons bien qu'il ne manque pas que 15 ou 16 ETP en région Bretagne, surtout pour finir l'année ! C'est près de 70 salariés qu'il faut pour sécuriser la production ! La DR semble nous faire croire qu'elle a été vertueuse en demandant 15 temps pleins de plus, et qu'en en obtenant 13,9 c'est mieux que si c'était pire, n'est-ce pas ! N'allons surtout pas demander la lune pour que soient sécurisés également les collègues évincés ! Le personnel est jetable et corvéable à merci, en témoigne la souffrance du personnel dans les centres de formation...

<sup>2</sup> RHT : dans le jargon des Directions des Ressources Humaines, les RHT sont les Ressources Humaines Temporaires, que nous appelons, à FO, le personnel précaire.

<sup>3</sup> MNSP : Missions Nationales de Service Public, assurées par l'EPIC

Sur la prévision d'atterrissage sur le budget de la fin de l'année, la direction Régionale botte en touche et préfère nous proposer un point complet au CSE du 19 septembre, alors que les informations ne lui seront remontées qu'à partir du 25 !!

Un CODIR était prévu vendredi 1<sup>er</sup> septembre après-midi sur ce sujet.

#### **4 Programmation centre par centre jusqu'à fin 2023**

Pas de réponse de la Direction, qui prétexte ne pas avoir assez de données.

#### **5 Bilan Social 2022**

[Retour ODJ](#)

Une 1<sup>ère</sup> version du Bilan Social 2022 nous avait été transmise le 30 juin pour la commission Emploi & Social. Une 2<sup>e</sup> version nous a été envoyée lundi 28 août par les services de la DRH, mais elle n'est toujours pas finalisée, seules des modifications de forme ayant été opérées, mais nous n'obtenons aucune info à ce sujet durant le CSEE. Une version finale est censée nous être adressée, mais nous n'avons pas de délai.

**CLOTURE DU CSEE 15h30**

**Calendrier des prochaines instances :**

- **Séances plénières** de CSEE ordinaire 20/09, 18/10, 22/11
- **Bureaux de CSEE** le 28/09 + 26/10 + 30/11
- **Réunion CSEE + RP** à Auray le 11 octobre 2023
- **Inspections** des centres de Rennes et St Malo les 26 et 27 septembre, Morlaix-Brest-Quimper du 7 au 9/11
- Commission **Emploi et Social** le 21 septembre
- Commission **Santé-Sécurité** le 15 novembre à Rennes,
- Commission **Egalité Professionnelle** le 5 septembre à Rennes,

**Votre délégation FORCE OUVRIERE au CSE-E Bretagne est à votre entière disposition, n'hésitez pas à solliciter ses membres :**

- **Louis Bonnialy**, élu titulaire au CSEE, Délégué syndical régional : 06 30 39 91 88 (AFPA Rennes)
- **Hervé FUSTEC**, élu suppléant au CSEE, Délégué Syndical régional (AFPA Morlaix)
- **Stéphane KNAPP**, Représentant Syndical au CSEE et Délégué syndical régional : 06 15 11 55 13 (AFPA Loudéac)  
Courriel : [fo.afpa.bretagne@gmail.com](mailto:fo.afpa.bretagne@gmail.com)

**Bulletin d'adhésion à FO**

**Crédit d'impôt pour adhésion syndicale :**

66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable :

Exemple : si votre cotisation annuelle, basée sur un barème lié à votre salaire, est de 150 €, le crédit d'impôt est de : 150 € x 66 % = 99 € soit un reste à charge réel de 51 € **seulement**. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

À retourner à Stéphane Knapp – % AFPA Loudéac – ZA de St Bugan – CS30671 – 22606 Loudéac cedex ou par mail [fo.afpa.bretagne@gmail.com](mailto:fo.afpa.bretagne@gmail.com)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... E-mail : .....  
Centre d'affectation : .....  
Type de contrat (CDI, CDD, CDII, intérimaire...) : .....  
Date .....

Signature

